

Bruxelles, le 28 avril 2025  
(OR. en)

7679/25

CULT 25  
AUDIO 23  
SOC 235  
SUSTDEV 20  
SAN 169  
EDUC 120  
EMPL 151  
RELEX 481  
DIGIT 67

**NOTE**

---

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Une nouvelle approche de la culture dans l'Union européenne: la boussole culturelle et l'avenir du programme "Europe créative" - <i>Débat d'orientation</i>

---

Les délégations trouveront en annexe une note d'orientation de la présidence sur la question visée en objet, en vue du débat d'orientation qui se tiendra lors de la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" du 13 mai 2025.

**Une nouvelle approche de la culture dans l'Union européenne:  
la boussole culturelle et l'avenir du programme "Europe créative"**

**Débat d'orientation**

**A. INTRODUCTION**

La situation géopolitique actuelle, instable et préoccupante, requiert une Union européenne forte et unie. La culture et le patrimoine culturel sont une expression de la créativité et de la riche histoire qui est la nôtre; ils constituent les fondements de la vie de la communauté, de la diversité culturelle et des valeurs européennes. Dans le même temps, les secteurs de la culture et de la création en Europe sont confrontés à des défis sans précédent. L'agression de la Russie contre l'Ukraine et ses manifestations barbares montrent clairement que le patrimoine culturel est lui aussi menacé. Dans les situations de conflit, où la culture et le patrimoine communs de l'Europe sont également victimes de la guerre, il est essentiel d'instaurer une résilience sociale et institutionnelle ainsi que des stratégies qui placent la culture, le patrimoine et le développement durable au cœur des politiques de redressement.

Par conséquent, dans cette phase cruciale pour l'Europe, il est nécessaire de repenser notre soutien à la culture et aux secteurs de la culture et de la création. Nous attendons avec intérêt la publication du cadre financier pluriannuel 2028-2034, qui définira la portée et les modalités du futur soutien financier de l'UE en faveur de la culture. Parallèlement, et en réponse à l'invitation du Conseil, la Commission européenne élabore actuellement une boussole culturelle, à savoir un cadre stratégique global destiné à guider et à exploiter les multiples dimensions de la culture, qui devrait fournir une orientation concernant les questions urgentes auxquelles les secteurs de la culture et de la création en Europe sont confrontés.

## **B. L'AVENIR DU PROGRAMME "EUROPE CREATIVE"**

Dans ce contexte, le programme "Europe créative", principal instrument de soutien aux secteurs de la culture et de la création européens financé par l'UE, présente un intérêt particulier pour tous les États membres. Les initiatives mises en œuvre dans le cadre du programme "Europe créative" ont permis d'apporter un soutien substantiel à la coopération transfrontière, de promouvoir la diversité culturelle et linguistique, de mettre en commun les expertises et d'accroître le potentiel et la portée des entités européennes dans les secteurs de la culture et de la création. Elles ont également contribué au renforcement de la professionnalisation et de la compétitivité des secteurs de la culture et de la création, ainsi qu'à la croissance sur le marché mondial.

La programmation et la mise en œuvre du programme "Europe créative" restent du ressort de la Commission européenne. En janvier 2025, les ministres de la culture des 27 pays de l'UE ont signé une lettre adressée à la vice-présidente Henna Virkkunen et aux commissaires Glenn Micallef et Piotr Serafin, dans laquelle ils ont insisté sur l'importance que revêt la culture pour le développement et la diversité de l'Europe et ont indiqué qu'il convenait de continuer à déployer des efforts conjoints pour soutenir le programme. Les ministres de la culture de l'UE ont fait observer que le programme "Europe créative" était le seul programme de l'UE spécifiquement conçu pour soutenir la coopération entre les organisations des secteurs de la culture et de la création, les artistes et les professionnels de la culture. Ils ont souligné que la culture jouait un rôle clé dans la protection de notre communauté de valeurs, l'enrichissement de notre identité européenne commune et le renforcement de la cohésion sociale, tout en soutenant l'innovation et la compétitivité. En outre, la culture favorise un sentiment d'appartenance et la participation civique, ce qui est essentiel pour défendre les valeurs démocratiques de l'UE. Les ministres ont noté que la nécessité d'une coopération au niveau de l'UE dans les secteurs de la culture et de la création n'a jamais été aussi urgente qu'aujourd'hui, en particulier dans le contexte de la transformation numérique actuelle et dans un monde en évolution constante.

La volonté de poursuivre le programme "Europe créative" ressort de la conclusion de leur lettre:

*"(...) pour faire en sorte que le secteur puisse continuer à s'adapter et à prospérer dans un paysage mondial en mutation rapide, nous soussignés, ministres de la culture, demandons instamment à la Commission européenne de continuer à accorder la priorité à la diversité culturelle et à la liberté artistique. Nous réaffirmons que les secteurs de la culture et de la création, y compris le secteur de l'audiovisuel, doivent faire l'objet de mesures incitatives de l'UE qui soient efficaces et adaptées aux différents secteurs. Ces mesures incitatives doivent être à la fois très visibles et conçues de manière stratégique pour soutenir la coopération culturelle et la création de contenus. Elles devraient permettre de faire en sorte que les stratégies et les priorités de financement de l'UE soient souples et adaptées à l'évolution rapide des besoins du secteur ainsi qu'aux défis numériques et aux innovations technologiques. Sans préjuger des négociations budgétaires de l'UE, nous tenons à souligner que seules de telles mesures ciblées nous permettront de préserver la résilience, la compétitivité et la vitalité à long terme de l'écosystème européen de la culture et de la création. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre nos efforts conjoints et de renforcer encore le rôle de l'Europe dans la promotion de la diversité culturelle, de la créativité et de l'innovation."*

La position claire et ferme des ministres de la culture de l'UE constitue un élément essentiel dont il faut tenir compte dans le processus préparatoire en cours en vue d'un renforcement du programme "Europe créative" à l'avenir.

### **C. UNE NOUVELLE BOUSSOLE CULTURELLE**

La boussole culturelle est une initiative phare figurant dans la lettre de mission du commissaire Glenn Micallef. Cette boussole devrait contribuer à intégrer la culture dans les grands objectifs stratégiques de l'UE, en réaffirmant les valeurs et les principes directeurs de l'UE, l'objectif final étant de faire en sorte que la culture devienne plus accessible à tous. Elle devrait répondre à la nécessité d'adopter une approche plus stratégique et cohérente à l'égard du soutien de l'UE en faveur de la culture, qui permette de faire face au contexte politique et géopolitique difficile que nous connaissons.

La Commission a entamé la préparation de cette initiative stratégique, y compris à l'occasion d'un premier échange productif avec les États membres de l'UE lors de la réunion ministérielle informelle tenue à Varsovie le 8 avril, en mettant l'accent sur les principes directeurs qui soutiennent l'élaboration des politiques de l'UE dans le domaine de la culture et qui doivent être inscrits dans la future boussole culturelle et en confirmant les grandes orientations. Les États membres ont affirmé la valeur intrinsèque de la culture ainsi que la nécessité de garantir la liberté artistique, de préserver la diversité culturelle et le patrimoine culturel et de renforcer la résilience du secteur, les technologies numériques apportant une contribution en matière de préparation et d'accessibilité de la culture. Face au changement climatique, les responsables politiques dans le domaine de la culture devraient également tenir compte du développement durable et assurer des investissements dans l'innovation et la transformation technologique, en gardant toutefois à l'esprit l'incidence de l'IA sur le secteur. Nombreux sont ceux qui ont qualifié les artistes et les créateurs de capital essentiel, plaidant en faveur d'une législation facilitant leurs conditions de travail et une rémunération équitable et améliorant leur protection sociale. Les participants ont unanimement souligné le rôle que joue la culture dans le développement de la démocratie, du bien-être et de la santé des sociétés, à la suite de quoi les questions de l'intégration de la culture dans les politiques de l'UE et de la diplomatie culturelle ont été abordées.

Dans le prolongement des discussions constructives qui ont eu lieu lors de la réunion ministérielle informelle, la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" du 13 mai offre aux ministres l'occasion d'approfondir les échanges de vues sur les principaux sujets de politique culturelle contenus dans la boussole culturelle afin d'aborder les principaux défis auxquels la culture et les secteurs et industries de la culture et de la création sont confrontés.

Le vaste processus de consultation relatif à la boussole culturelle comprend également une consultation écrite (enquête en ligne) et un séminaire de travail, organisé conjointement par la Commission européenne et la présidence le 17 juin 2025 à Bruxelles. Ces différentes phases de consultation visent à faciliter la participation des États membres à la conception du futur soutien stratégique de l'UE en faveur de la culture.

#### **D. QUESTIONS EN VUE DU DEBAT D'ORIENTATION**

Compte tenu de ce qui précède, les ministres sont invités à faire part de leur point de vue sur les questions suivantes:

1. Au vu des défis actuels auxquels les secteurs de la culture et de la création sont confrontés, veuillez indiquer si vous estimez que le programme "Europe créative" devrait être adapté afin de mieux relever ces défis et, dans l'affirmative, comment il faudrait procéder.
2. Eu égard au contexte géopolitique actuel, comment la boussole culturelle peut-elle permettre de sortir du statu quo et de faire en sorte que l'importance stratégique de la culture soit reconnue parallèlement aux nouvelles priorités politiques qui se font jour aux niveaux de l'UE et des États membres?

Merci de respecter un temps de parole maximal de trois minutes.

La présidence souhaiterait que les ministres transmettent leurs déclarations par écrit à l'issue de la session du Conseil EJCS. Vos suggestions seront communiquées à la Commission européenne afin de contribuer à la poursuite de l'élaboration du futur programme "Europe créative" et de la boussole culturelle.

---